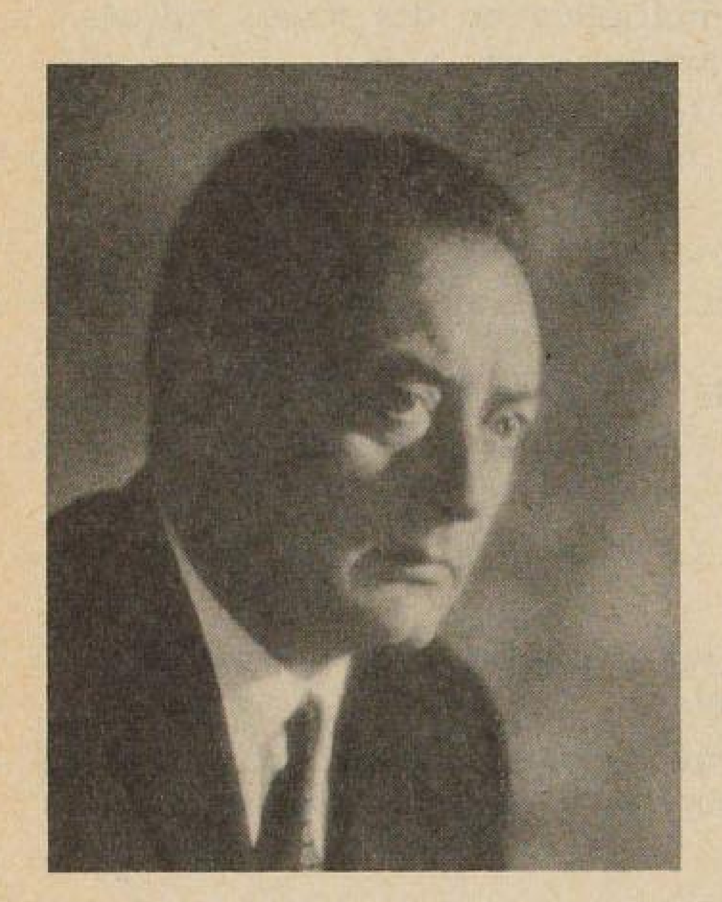
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Première Circonscription (PERPIGNAN-CÉRET)

Union des Républicains des Démocrates et des Socialistes



Paul ALDUY

Député sortant
Conseiller Général
Maire de Perpignan
Préfet
Ancien Combattant
Ancien
de la France Libre

FRANÇAISES, FRANÇAIS,

Attaché à cette terre du Roussillon à laquelle les miens appartiennent depuis des siècles, je sollicite pour la 4e fois l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Au moment où je revendique à nouveau ma part de responsabilités, de charges et de devoirs, je ne puis que reprendre la formule que je lançais déjà aux élections de Novembre 1962 à la fin de la guerre d'Algérie :

Il faut que la France pense maintenant à la France.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de remplacer une République par une autre, encore moins de revenir à l'instabilité stérilisante du régime d'Assemblées. Quelques modifications à la Constitution actuelle doivent permettre de la démocratiser : la suppression de l'article 16, du vote bloqué, de la garde à vue et l'octroi aux Parlementaires du droit effectif de faire voter les lois qu'ils déposent...

Il ne s'agit pas davantage de renverser du tout au tout les données de la politique étrangère actuelle qui est d'équilibre entre les deux géants américain et soviétique et d'incitation à la paix au Vietnam. Mais il faut accentuer davantage la formation de l'Europe politique en y incluant la Grande-Bretagne, notre alliée des deux dernières guerres, en exigeant à l'intérieur du Marché Commun, pour la sauvegarde de notre agriculture, le respect absolu du principe de l'égalité des charges économiques, sociales et fiscales entre tous les partenaires.

Il s'agit essentiellement de renverser l'orientation de la politique économique et sociale du Gouvernement pour donner à l'Homme la priorité des priorités.

Ce qui veut dire :

— diminution des dépenses de prestige ; — relance de l'expansion économique ; — accélération du progrès social.

I. La nécessaire diminution des dépenses de prestige

— La France verse 1,44 % de son revenu national aux pays sous-développés ; c'est, du monde entier, l'effort le plus considérable. Il doit être fortement diminué et réparti proportionnellement au revenu national de chaque Etat.

— La France poursuit, en matière de défense, un effort très supérieur à ses possibilités. Elle doit savoir renoncer le plus possible aux investissements improductifs.

II. La relance de l'expansion économique

— Par l'allègement de la fiscalité française qui est la plus lourde d'Europe : notamment abattement massif sur le revenu des exploitants agricoles ; diminution de l'impôt général sur les revenus des personnes physiques et élévation du plafond d'exonération de l'imposition des petits revenus de 2 500 F à 5 000 F ; suppression pour les commerçants de la T. V. A. au stade du détail ; refonte des finances locales ;

— par l'industrialisation des régions comme la nôtre ;

— par le développement de la recherche scientifique ;

— par la garantie des prix agricoles et du prix du vin et la protection contre les importations étrangères ;

— par une politique hardie du tourisme ne se limitant pas au secteur du Barcarès mais s'étendant aussi bien à la Côte Vermeille qu'au Vallespir et à l'arrière-pays ;

— par la reprise de l'industrie du bâtiment grâce à l'allongement et à l'allègement des prêts du Crédit Foncier et à une simplification révolutionnaire des règles d'urbanisme ;

— par l'aide à la pêche et aux industries traditionnelles.

III. *L'accélération du progrès social* qui exige :

— le plein **emploi**, en particulier pour les jeunes ;

— la **défense paysanne** ;

— la protection de la **classe ouvrière**. La revalorisation des salaires, en particulier des **femmes**, et une promotion sociale effective ;

— la protection des **commerçants et des artisans**, en particulier contre les monopoles des grands magasins ;

— une politique hardie du logement social : **360 000 H. L. M.** contre 96 000 aujourd'hui et **240 000 logements** avec prêt spécial du CREDIT FONCIER contre 92 330 aujourd'hui, soit au total 600 000 logements sociaux chaque année.

— pour les **jeunes** : primauté à l'enseignement et sa démocratisation (à Perpignan, une Université à part entière) ; développement de la formation professionnelle et multiplication des foyers culturels ; aide aux jeunes ruraux et développement de la recherche agronomique ;

— pour les **personnes âgées** : retraite à 60 ans pour l'homme et à 55 ans pour la **femme** au taux de 60 % du salaire moyen français (système danois) ; doublement et revalorisation progressive de la retraite des travailleurs ; développements des foyers-logements ;

— pour les **rapatriés** : le reclassement, l'indemnisation totale et l'amnistie pour tous ;

— pour les **anciens combattants, veuves de guerre** et ayants droit, revalorisation complète et sans marchandage de leurs droits ;

— pour tous, la pratique d'une véritable **politique d'aide sociale** : pouponnières, maisons de repos, modernisation des hôpitaux, aide aux handicapés physiques, aux enfants inadaptés ou retardés, aux malades mentaux...

Pour assurer la promotion de l'Homme, il faut que la France vive désormais à la mesure de ses moyens et se tourne résolument vers le progrès économique et social.

Une telle entreprise n'est possible que dans l'entente générale que je suis heureux d'être le seul à avoir officiellement réalisée des républicains de progrès aux démocrates et aux socialistes.

C'est en leur nom à tous que je sollicite vos suffrages.

Mais au-delà même des programmes, je **demande à être jugé sur mon action** :

— comme Maire de PERPIGNAN où, en 8 ans, au prix d'une augmentation des centimes additionnels plus faible que dans presque toutes les villes similaires et beaucoup plus faible qu'avant 1959, l'œuvre réalisée dépasse de loin celle accomplie pendant les 50 dernières années ;

— comme Député où, tant à l'Assemblée qu'à la Commission des Finances, par le fait de milliers d'interventions auprès du Gouvernement, les intérêts de nos concitoyens, et en particulier des agriculteurs, des viticulteurs et des commerçants, ont été défendus avec acharnement.

Sans doute l'Humanisme, la passion de créer et de vouloir répandre le mieux-être a-t-elle pour conséquence inévitable de déchaîner la violence des plus sordides intérêts.

Peu importe, je ne crains pas le jugement des femmes et des hommes de bonne volonté et de ces jeunes générations résolument tournés vers le réel.

A tous, je demande une large confiance qui sera le plus précieux des appuis.

Grâce à eux, la France deviendra enfin :

une **DÉMOCRATIE HEUREUSE,**
une **RÉPUBLIQUE DE PROGRÈS.**

Paul ALDUY

Député sortant - Conseiller Général
Maire de Perpignan - Préfet
Ancien Conseiller d'Ambassade
Ancien Combattant
Ancien de la France Libre.

Remplaçant éventuel :

Jean MARTI

Maire S. F. I. O. de Cerbère
Agent agréé en Douanes.

IMP. DU MIDI - PERPIGNAN